

Journée Européenne 2023 de vos Droits en Santé : Au moins 150 établissements mobilisés en Auvergne-Rhône-Alpes

A l'initiative de France Assos Santé Auvergne-Rhône-Alpes, la Journée Européenne de vos droits en santé – JEDS (originellement « *European Patients' Rights Day* », impulsé par le mouvement de citoyens européens Active Citizenship Network) sera déclinée par les établissements de santé de la région à compter du 4 mai. L'organisation publie à cette occasion son « Baromètre régional des droits des personnes malades » sur l'état de la notoriété et du respect de ces droits en Auvergne-Rhône-Alpes.

Comme chaque année, représentant.es des usagers et professionnel.les de santé se mobilisent pour promouvoir les droits en santé auprès de tous les usagers à cette occasion. Un temps fort de la démocratie en santé.

Baromètre régional 2023 des droits des personnes malades : progression de leur notoriété, recul de leur effectivité perçue.

La connaissance des droits en santé progresse d'année en année comme en témoigne le [baromètre régional 2023 des droits des personnes malades¹](#) réalisé par France Assos Santé. Néanmoins il est nécessaire de les rappeler régulièrement afin de renforcer leur application. En Auvergne-Rhône-Alpes, l'enquête révèle que, sur 13 droits individuels, six sont ainsi connus par plus de 90% des personnes interrogées (en tête desquels viennent le respect du secret médical et le choix du médecin/établissement de santé) mais 5 autres le sont par 80% ou moins d'entre elles (en queue de peloton, avec 74%, le droit d'engager un recours en cas de problème grave lié aux soins et le refus de soin pour motif discriminatoire).

Côté perception de l'effectivité de ces droits, si l'accès aux soins progresse très légèrement (+ 1 point), le choix d'un médecin ou d'un établissement de santé ou bien le fait de ne pas se voir refuser un soin pour des motifs discriminatoires sont en net recul par rapport à l'édition 2022 du baromètre (- 13 points). « *Dans notre région, nos concitoyens ont ainsi l'impression de devoir composer avec une offre de soin plus restreinte, quand ils ne s'en sentent pas rejetés* », analyse Jeanine LESAGE, présidente de la délégation régionale. Cette dernière s'inquiète également que, sur les 13 droits individuels existants, l'application perçue progresse pour seulement 4 d'entre eux (en tête desquels le respect du secret médical : + 6 points), stagne pour la prise en charge de la douleur et recule pour les 8 autres (jusqu'à moins 15 points pour le droit d'engager un recours)

¹ Baromètre régional 2023, réalisé en partenariat avec BVA : lecture locale des 211 répondants d'Auvergne-Rhône-Alpes, extrait de l'échantillon de 3 690 personnes de plus de 15 ans représentatives de la population française en France hexagonale et en outre-mer interrogées dans le cadre d'une [enquête nationale](#).

Les résultats du baromètre ont également mis en exergue la nécessité de mieux informer les usagers sur les droits collectifs : en effet, seulement 1 Français sur 3 dit être familier avec la notion de représentation et de défense des usagers *via* la présence et l'action de représentants des usagers du système de santé (RU). Leur notoriété est y compris en recul au plan régional (- 8 points)

Le message de la JEDS 2023 : faire progresser ensemble le système de santé



« Le message que nous voulons faire passer à nos concitoyens à l'occasion de ces JEDS est le suivant », explique Gérard Raymond, président national de France Assos Santé : « en faisant connaître votre expérience positive ou négative de votre prise en charge, vous permettez à notre système de santé de progresser. Au sein des hôpitaux, des représentants des usagers issus du monde associatif sont là pour vous accompagner dans cette démarche bénéfique à tous. »

Sur la région Auvergne-Rhône-Alpes, au sein de 150 établissements de santé, les représentant.es des usagers en lien étroit avec les professionnel.les et les associations agréées vont déployer la Journée Européenne de vos droits en santé.

Thème central en 2023 : l'amélioration de la qualité

Pour qu'ils soient toujours mieux mis en œuvre, les droits en santé doivent être avant tout connus des premiers concernés : les « usagers » du système de santé. C'est dans cette volonté d'en assurer la promotion que la JEDS invite au débat.

En Auvergne-Rhône-Alpes, la délégation a proposé pour thème 2023 « l'amélioration de la qualité ». « Cette thématique sert notamment d'appui pour valoriser les commission des usagers (CDU) qui, bien au-delà du simple examen des plaintes et réclamations des usagers, est un lieu majeur pour améliorer la qualité de la prise en charge des personnes », explique Jeanine LESAGE qui déplore que, malgré cela, « seuls 25% des répondants lors de l'enquête du Baromètre disent connaître cette commission ».

A compter du 4 mai, l'union régionale des associations d'usagers de la santé invite tous les citoyens d'Auvergne-Rhône-Alpes à venir s'informer sur ce thème en particulier mais également sur la représentation des usagers, les directives anticipées, le consentement libre et éclairé, l'accès à son dossier médical... De nombreux points d'informations mais aussi des vidéos, des ateliers d'échanges et des interventions sont organisés sur toute la région. Soyez nombreux à participer, échanger et vous informer sur vos droits en santé !

Contact presse : Magalie AVELINE – 06 47 86 46 39 – maveline@france-assos-sante.org